**Seznec "homme double"**

**Des dizaines de livres, des milliers d'articles de journaux ont prétendu tracer le portrait de Seznec. Il sied de dépouiller l'homme de toute cette littérature et de fixer ses traits essentiels.**

**Guillaume Seznec est un paysan breton de sang pur. Son nom, en breton, signifie l'homme aux rubans. Il n'a pas quitté la Bretagne avant son crime, sauf pour quelques voyages d'affaires de deux ou trois jours à Paris. Il s'est marié en costume régional. Il est catholique pratiquant : huit jours avant son crime et huit jours après, il a communié. Ses biographes notent que, le jour de sa naissance, l'employé de l'état-civil l'inscrivit par erreur sur le registre des décès de la commune. Toute la vie de Seznec semble porter le poids d'une étonnante fatalité. La nuit où naissait son premier enfant, il a failli brûler vif dans l'incendie de sa maison. Son visage, couturé de cicatrices, lui donne désormais un air peu avenant, "une véritable tête d'assassin", diront des témoins. Pour le reste, c'est un homme frustre, sordidement économe (il s'achète un complet tous les six ans et se taille un pardessus dans une vieille couverture de l'armée). Le souci de l'épargne se double paradoxalement d'un goût extrême pour le commerce. Licite ou illicite : bricoleur né, prêt à toutes les "bonnes affaires", mauvais débiteur et enfin extraordinairement processif. A la veille de son arrestation, on lui trouve deux procès sur les bras : un pour refus de paiement, l'autre pour propos diffamatoires.**

**Au bagne - d'où il tentera deux fois de s'évader - il sera jugé par les autres forçats comme un paysan madré et retors. Retors, astucieux, hypocrite, enfoui dans ses propres mensonges, mythomane vivant au centre des constructions de son esprit, tel le présentent les partisans de la culpabilité. Simple, franc, direct, incapable de mentir et d'ailleurs trop frustre pour échafauder des mensonges, répondent les partisans de l'innocence. En 1923, dans sa prison, Seznec a fait parvenir à sa femme des lettres en écriture sympathiques. Il a tenté de susciter des faux témoignages. L'un de ces faux témoignages visait à faire retomber sur un tiers, nommément désigné par lui, l'inculpation d'assassinat.**

**Cette dualité de Seznec se projette également sur ses relations avec les siens et le voisinage. En 1923, son arrestation a été provoquée par les soupçons de la famille Quémeneur. Aux assises de Quimper, la ville entière a exigé sa condamnation. Au contraire, il n'est pas un proche de Seznec qui ne l'ait soutenu avec acharnement. Sa femme, née Marie-Jeanne Marc en est morte, l'une de ses filles est entrée au couvent "pour demander à Dieu que l'innocence de son père soit reconnue". Sa servante, Angèle Labigou, l'a proclamé incapable de commettre un crime. Son employé s'est solidarisé avec lui. Enfin quelques partisans de Seznec (le juge Hervé) ont sacrifié à sa cause leur situation et leur avenir, tandis que des journalistes (Eugène Delahaye, Marius Larique) se vouaient pendant des années à obtenir sa réhabilitation.**